

Nos engagements pour des vacances réussies

L'Ufcv a mis en place une démarche qualité répondant à des exigences supérieures à celles imposées par le cadre réglementaire.

Afin de garantir l'environnement et la sécurité de vos enfants, l'Ufcv et ses adhérents s'engagent à respecter 17 critères qualité liés notamment à la sécurité, l'hygiène, et l'hébergement. Ces critères sont régulièrement réévalués pour s'adapter aux évolutions de la société et ainsi promouvoir des séjours de qualité, professionnels et sécurisés. Un contrôle rigoureux et continu est mis en place pour assurer le respect de ces engagements. Tous nos séjours sont déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse et des sports.

La sécurité des séjours

L'Agrément Qualité Ufcv définit un taux d'encadrement bien supérieur à celui exigé par la réglementation :

- 1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans (contre 1 pour 12 dans la réglementation).
- 1 animateur pour 6 enfants lorsque les enfants ont moins de 6 ans (contre 1 pour 8 dans la réglementation).

Le projet pédagogique

- Il favorise l'expression individuelle de l'enfant au sein d'un groupe,
- aide à l'apprentissage de l'autonomie personnelle,
- sensibilise chacun au respect, au partage et à l'écoute de l'autre.

La pratique des activités, le partage de la vie quotidienne, les jeux, les rencontres impliquent d'accepter des règles de vie dans un esprit de tolérance.

L'hébergement

Les centres d'hébergement comprennent des parties communes et des chambres entretenues chaque jour, permettant l'accueil séparé des filles et des garçons.

Les voyages

L'organisateur communique le plan d'accès au centre de vacances et garantit une permanence téléphonique 2 heures avant le départ et 2 heures après la prise en charge d'un enfant. Avant le départ, une permanence d'accueil est assurée par un représentant de l'organisateur



L'agrément Qualité *

aux points de rendez-vous. Un responsable désigné par le directeur du séjour s'assure de la conformité du transport (réglementation sur les heures, amplitude de conduite, etc.).

La restauration

Les animateurs prennent leurs repas avec les participants. Les régimes particuliers sont pris en compte dans la mesure du possible. Pour s'en assurer, les familles devront en faire la demande avant l'inscription.

Le linge

Pour les plus jeunes, le trousseau des participants est vérifié à l'arrivée et au départ du centre de vacances. Concernant les séjours de plus d'une semaine, le blanchissage du linge est obligatoirement assuré. Tous les dix jours au minimum et davantage selon les besoins, l'entretien du linge, des draps de lit et du linge de toilette des participants est assuré. Conseillés par l'équipe d'encadrement, les adolescents assurent eux-mêmes l'entretien de leur linge.

L'infirmierie

L'assistant sanitaire est présenté aux participants dès le début de leur séjour, ses fonctions et responsabilités clairement définies. Les permanences quotidiennes sont affichées et expliquées. Des fiches de liaison avec les familles comportent les soins et l'ordonnance médicale des traitements prodigués aux enfants pendant leurs séjours, sachant que toute intervention d'un praticien extérieur sera notifiée aux parents concernés.

Les activités

Les centres de vacances sont équipés d'espaces permanents favorisant des activités libres, telles que la lecture, la peinture, le dessin, la construction, etc. En dehors des activités principales, des animations complémentaires sont prévues : jeux d'expression, veillées, etc.

L'encadrement et la vie collective

Les animateurs veillent à l'application des règles de vie commune. Les participants sont associés à l'élaboration des modalités de la vie collective (sommeil, repas, relations, sorties, etc.), et sont informés des règles non négociables.

Suivi satisfaction

Rester à l'écoute des attentes des familles et des vacanciers, est indispensable pour améliorer sans cesse la qualité de nos séjours. Nous réalisons ainsi à chaque fin de séjour des enquêtes satisfaction nous permettant d'identifier les points d'amélioration à apporter, et de disposer d'un retour qualité en temps réel.



La relation avec les familles

L'équipe d'animation veille à ce que chaque participant donne de ses nouvelles à sa famille. Sauf indications expresses et préalables aux séjours, les participants peuvent recevoir des visites, des appels téléphoniques et en passer, selon des conditions proposées dans le document d'information. Certains séjours disposent d'une messagerie vocale, et/ou d'un blog pour maintenir un contact entre les enfants et leurs parents.

L'argent de poche

Des conseils pour le montant de l'argent de poche sont adressés aux familles via les documents d'information. Durant le séjour, un mode de garde et de gestion éventuel de l'argent de poche est proposé aux enfants.

* Extraits. Consulter l'intégralité de l'Agrément Qualité Ufcv sur vacances-enfants.ufcv.fr